



Numéro 21 – Février 2025

Au sommaire :

La délégation FLNKS en France - 44^{ème} congrès du FLNKS - Hommage à Hnalaine Uregei - La rentrée scolaire sous le signe des discriminations - Une illustration parmi d'autres de la situation coloniale - Dépaysement de l'information judiciaire ouverte après les révoltes de mai 2024 - Des initiatives de soutien en France.



A l'issue de ses bilatérales avec le ministre des Outre-mer du gouvernement français, la délégation du FLNKS a tenu deux conférences de presse, une le 11 février à l'Assemblée, l'autre le 13 février au CICP. Après celle-ci, une rencontre avec notre collectif Solidarité Kanaky a eu lieu. Le plus important est ce que transmettra la délégation de retour au pays, et les débats et décisions qui seront alors prises. Mais partageons ces premières informations !

La délégation décidée par le congrès du FLNKS était composée de Roch Wamytan, Mickaël Forrest et Emmanuel Tjibaou (Union calédonienne), Aloisio Sako (Rassemblement démocratique océanien) et Omayra Naisseline (Dynamique autochtone) ; Rock Haocas (Parti travailliste) devait également y participer mais un contretemps l'en a empêché. Emmanuel Tjibaou conduisait la délégation. L'essentiel du propos consistait à faire le point vis-à-vis des objectifs fixés par le congrès du FLNKS. La délégation a remercié le Collectif pour le travail de solidarité mené depuis des années et plus récemment autour des prisonnier-es politiques.

Après les passages en force institutionnels du gouvernement français ces dernières années, du 3^{ème} referendum au dégel du corps électoral, « il a fallu la phase insurrectionnel du printemps 2024 pour que le ton change du côté de l'Etat français » a déclaré Emmanuel Tjibaou.

Le ministre s'est engagé sur plusieurs exigences transmises par la délégation. Le point de départ de cette nouvelle phase de discussions sera bien les deux accords, Matignon-Oudinot – qui portait sur la paix et le rééquilibrage - et Nouméa – explicitement sur la décolonisation-. A partie de cela, la délégation a rappelé les perspectives : **il s'agit bien de poursuivre le processus de décolonisation**, notamment à travers le transfert des compétences dites régaliennes. C'est le sens du droit international et des nombreuses motions adoptées par l'ONU, qui considère toujours que la Nouvelle-Calédonie est un territoire à décoloniser. C'est la suite du processus dessiné en 1983 à Nainville-les-Roches et engagé en 1988.

La délégation considère ne pas avoir à commenter le choix de faire de Manuel Valls le ministre en charge des « Outre-mer » ; elle relève toutefois un avantage par rapport aux précédentes nominations : « Avec Valls, on n'a pas besoin de réexpliquer l'histoire, il y a participé ».

La délégation a insisté sur le fait que **la suite devait se discuter en Kanaky**. Elle passe les discussions avec la population locale après ces bilatérales, le contrôle du mandat donné par le congrès de fin janvier, les décisions du mouvement indépendantiste ; la venue du ministre, le 22 février, doit concrétiser les « bonnes intentions » ministérielles affichées à Paris.

La question des prisonniers et prisonnières politiques était également dans les priorités de la délégation, qui a aussi rappelé que le président du FLNKS devait pouvoir participer aux négociations.



Le 44^{ème} congrès du Front de Libération National Kanak et Socialiste s'est tenu les 24 et 25 janvier 2025, à la tribu de Saint-Louis – au lieu-dit les 4 cocotiers – au Mont-Dore, région Drubéa – Kapumè. Nous reproduisons ici la motion de politique générale adoptée par le congrès, qui définit le mandat des représentants et représentantes du Front pour la période à venir.

650 militants et militantes ont participé au congrès. L'Union calédonienne (UC), le Rassemblement démocratique océanien (RDO), la Cellule de coordination des actions de terrain (CCAT) et le Parti travailliste (PT) étaient parties prenantes de ce congrès. Le Parti de libération Kanak (PALIKA) et l' Union progressiste en Mélanésie (UPM) ont suspendu leur participation aux instances du FLNKS.

La longue liste des « considérant » est éminemment politique : elle replace les séquences actuelles et futures dans l'histoire et le contexte colonial d'une part, l'incontournable voie vers l'émancipation d'autre part.

Les mandats établis à la suite sont particulièrement clairs : il s'agit bien de « l'aboutissement de la trajectoire d'accession à la pleine souveraineté », à travers un accord qui passe par différentes phases, dont « la signature de l'accord de Kanaky au plus tard le 24 septembre 2025 fixant une date d'accession effective de Kanaky à la pleine souveraineté ». Sont également repris un certain nombre d'exigences quant au cadre des négociations ; par exemple à propos des prisonniers et prisonnières, ou encore sur le fait que « l'Accord de Nouméa est le plancher sur lequel les discussions-négociations devront s'ouvrir ». Mais il faut lire l'ensemble, car chacune des décisions prises est importante !

- Considérant la prise de possession unilatérale du pays Kanak par l'État Français le 24 septembre 1853,
- Considérant l'héritage de la civilisation Kanak millénaire et la lutte historique pour la reconnaissance de notre identité basée sur les valeurs coutumières autochtones et des droits du peuple Kanak,
- Considérant “le principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes” inscrit dans la Charte des Nations Unies,
- Considérant le communiqué des dirigeants du Groupe de Fer de Lance Mélanésien réaffirmant l'inscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU
- Considérant que l'État Français, par son manque d'impartialité, a bafoué les acquis de l'Accord de Nouméa notamment l'article 5, interrompu la trajectoire du pays vers sa pleine émancipation par la tenue d'un référendum illégitime le 12 décembre 2021, ainsi que le passage en force du projet de loi constitutionnel relatif au dégel du corps électoral spécial provincial,
- Considérant la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires non autonome à décoloniser depuis le 02 décembre 1986, réaffirmé comme protégé et maintenu par les différentes résolutions adoptées par l'AG de l'ONU,
- Considérant la trajectoire de discussions validée et portée par l'ensemble des indépendantistes lors du congrès de l'Anse-Vata en 2023
- Considérant le 43^{ème} congrès extraordinaire du FLNKS de Pagou qui a désigné Christian TEIN comme président du FLNKS,

- Considérant les arrestations abusives et arbitraires depuis le 21 février 2024 dans le cadre des mobilisations politiques de la CCAT,
- Considérant le soulèvement du peuple Kanak le 13 mai 2024, les cris de la jeunesse et les conséquences induites de cette situation créée par l'État Français et l'ensemble des colonialistes,
- Considérant la déportation des militants indépendantistes accusés d'être des présumés commanditaires qui sont en attente de leurs jugements dans les prisons coloniales Françaises,
- Considérant les mesures discriminatoires et punitives de la Province Sud envers les populations Kanak et océaniques,
- Considérant les recommandations du rapporteur spécial des droits du peuple autochtone de 2011, et la déclaration des 4 rapporteurs spéciaux du 20 Août 2024 sur la base du rapport de la 4ème commission de décolonisation,
- Considérant les observations finales de la 142ème session du comité des droits de l'homme à Genève, sur l'examen de la France relatif au pacte international civil et politique,
- Considérant la résolution adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 04 décembre 2024 à New York sur la question de la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie,
- Considérant les démarches internationales et le rapport des experts de l'ONU dénonçant les violences et les meurtres orchestrés par l'État colonial Français,
- Considérant que le FLNKS, est le seul représentant légitime du peuple colonisé, a la responsabilité historique de porter les aspirations de Kanaky vers l'accession à la pleine souveraineté et à l'indépendance,
- Considérant que l'ensemble de la mouvance indépendantiste est favorable à renouer le dialogue rompu après l'échec du passage en force de l'État Français,
- Considérant le discours du président du FLNKS, en ouverture du 44ème congrès, fixant les 3 priorités pour une feuille de route commune,

Le 44ème congrès du FLNKS réuni les samedi 25 janvier et dimanche 26 janvier à la tribu de Saint-Louis – au lieu-dit les 4 cocotiers – au Mont-Dore, région Drubéa – Kapumè,

○ **Réaffirme que son objectif reste l'aboutissement de la trajectoire d'accession à la pleine souveraineté au travers de l'accord de Kanaky selon le phasage suivant :**

1. Une phase préparatoire par la discussion au cours de laquelle il s'agira de discuter en format bilatéral avec l'État Français dans l'objectif de poser les bases des futures négociations (format, calendrier, méthode et contenu),
2. Une phase de négociation à l'issue de laquelle devra intervenir la signature de l'accord de Kanaky au plus tard le 24 septembre 2025 fixant une date d'accession effective de Kanaky à la pleine souveraineté,
3. A l'issue de la signature de l'accord de Kanaky, une période de transition devra aboutir à la création de notre nouvelle nation,
4. A l'issue de l'accession de Kanaky à la pleine souveraineté, une nouvelle période de discussions et de négociations s'ouvrira, devant aboutir à l'établissement de conventions d'interdépendance avec l'État Français et d'autres Etats.

○ **Rappelle que l'Accord de Nouméa est le plancher sur lequel les discussions-négociations devront s'ouvrir,**

- **Affirme qu'une solution négociée ne se fera pas au rabais**, et que les négociations se tiendront en Kanaky pour s'assurer que nos représentants politiques portent la détermination face aux manœuvres pernicieuses du colonisateur et de ses clones locaux,
- **Affirme que la présence du président du FLNKS est indispensable** dans la séquence de négociations.
- **Mandate le bureau politique du FLNKS** à composer, sur propositions faites par les groupes de pression :
 - L'équipe de discussion et de négociation
 - L'équipe technique qualifiée et compétente chargée d'accompagner l'équipe de négociation,
 - Les outils de mobilisation de terrain chargés de relayer et renforcer les décisions et mobiliser les bases militantes.
- **Décide de demander la supervision de l'Organisation des Nations Unies** à partir de la phase de négociation jusqu'à l'accession de Kanaky à la pleine souveraineté ainsi que pendant les négociations avec l'État Français et d'autres Etats concernant l'établissement de conventions d'interdépendance,
- **Affirme que le sujet des prisonniers politiques sera incontestablement traité** et inclus dans le cadre des discussions à venir,
- **S'engage à construire une société plus inclusive, équitable et respectueuse de l'environnement et des cultures** qui composent Kanaky,
- **Dénonce les mesures d'exclusion et de tentative de briser toutes les avancées pour un avenir commun** manipulé par les anti-indépendantistes,
- **Exige que l'ensemble des élus et militants traitent l'urgence sociale** qui touche les populations les plus vulnérables,
- **Confirme que les événements du 13 mai ont créé une dynamique nouvelle**, et félicite la jeunesse actuelle qui a pris confiance dans sa capacité à peser sur les décisions politiques.
- **Met en garde les non-indépendantistes** sur les spéculations et les postures politiques qui mettent en danger le destin commun construit tout au long des accords politiques,
- **Appelle l'ensemble de ses groupes de pression à une unité renouvelée** pour garantir une lutte coordonnée et efficace,
- **Mandate le bureau politique du FLNKS à renforcer la communication interne** via des tournées régulières sur le terrain, sollicitant élus et collaborateurs,
- **Acte l'intégration du FLNKS au Front International de Décolonisation –(FID)** par le biais du congrès constitutif tenu les 23 et 24 janvier 2025 à Nouméa et remercie la solidarité des peuples colonisés par la France.
- **Décide de redéfinir l'organisation des relations extérieures** afin de renforcer ses alliances avec des organisations régionales, nationales et internationales telles que le Groupe Fer de Lance Mélanésien (GFLM), le Mouvement des Non Alignés (MNA), le Front International de Décolonisation (FID), l'ONU et les Organisations Non Gouvernementales (ONG).
- **Acte les travaux de révision de la charte du FLNKS** et que les groupes de pression poursuivront les travaux sur la gouvernance et le fonctionnement du Mouvement de Libération Nationale lors d'une prochaine convention dédiée à la gouvernance qui prend en compte les enjeux du 21ème siècle.



UNION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS KANAK ET DES EXPLOITES

« La confédération de l'avenir »

BP 4372 – 98847 NOUMEA CEDEX – Tél : 27.72.10 Fax : 27.76.87
Email : ustke@lagoon.nc

HOMMAGE À NOTRE GRAND FRÈRE HNALAÏNE UREGEI DIT H

« Être au service des autres, c'est se rendre service à soi-même »



C'est encore une énorme tristesse qui s'abat sur l'USTKE avec le décès soudain et brutal de notre camarade et grand frère, Hnalaiïne Uregei dit H survenu ce 25 janvier 2025 au Médipôle de Koutio dans sa 69^{ème} année.

C'est aussi un énième grand coup de massue dans les fondations de l'USTKE qui nous ébranlent de nouveau aujourd'hui, deux ans après la disparition de notre Président fondateur, Louis Kotra Uregei, son grand frère, et plus récemment, d'autres piliers, Edmond Bowen, Marcel Haïu, Jean Claude Monin, Nicole Konghouleux. C'est la mémoire historique et politique de notre syndicat qui s'en va petit à petit ... Et nous laisse entre nos mains ce devoir d'entretenir notre culture syndicale et politique avec nos valeurs qui sont nos fondamentaux.

H était ce qu'il était, unique dans son genre avec un fichu caractère, il ne prenait pas de gants pour nous dire les choses mais il aura eu le mérite de bousculer nos consciences, nos esprits toujours pour voir plus loin... il avait l'art de débusquer ce que l'on ne voyait pas.... Nous nous rappelons de son article politique dans *Combat Ouvrier*, il y a des années de cela, dans lequel il avait annoncé la scission du RPCR et l'émergence de l'*Avenir Ensemble* avec Gomez et cela 3 ans auparavant... Visionnaire, c'est un homme qui vivait dans le futur, incompris souvent car trop en avance sur son temps.

Très instruit avec un parcours académique qui l'a amené en sciences politiques, il aurait pu occuper des postes directionnels mais il a toujours préféré rester avec «les petits» car il ne voulait pas travailler pour le système colonial.

Par contre, il s'est toujours senti à l'aise à l'USTKE, en commençant comme permanent sans rémunérations pendant 10 ans, c'est important de le souligner. Ensuite, il a pris la direction de la SCOV (Société de communication ouvrière de l'USTKE). Étant aux commandes du journal «*Combat Ouvrier*» et comme rédacteur en chef, il excellait avec sa belle plume bien qu'incisive pour dénoncer les injustices sociales et exprimer le ton et l'analyse politique de l'USTKE quand il fallait critiquer sans langue de bois les errements de la classe politique locale.

Ayant occupé aussi le mandat de vice-président de l'USTKE, il ne mâchait pas ses mots quand il était en désaccord sur telle décision prise... Ces dernières années, il était au Collège Honoraire et veillait comme un vieux lion solitaire mais capable de sortir encore ses griffes bien acérées quand il s'agissait de la sécurité du bâtiment ou de l'intérêt supérieur de l'USTKE.

C'était aussi « l'Homme de l'ombre » de LKU et il n'hésitait pas à se mettre devant « contre vents et marées » quand il fallait sortir les crocs pour parer aux attaques de l'adversité avec laquelle il en faisait une bouchée... Il n'y a pas à dire, nos deux grands frères étaient vraiment complémentaires. Chapeaux bas pour tous les deux.

Au niveau des relations internationales, c'est H qui a pris son bâton de pèlerin pour informer et expliquer le sens du combat du peuple Kanak. Cette avancée significative, il l'a initiée dans les années 80 et l'USTKE a depuis noué des contacts avec des grandes organisations syndicales dont son frère aîné, LKU a gardé et maintenu ses relations internationales, régionales afin de croître la dimension politique de l'Organisation syndicale.

« Être au service des autres, c'est se rendre service à soi-même », il en a fait une philosophie de vie.

Artisan de la Solidarité à l'USTKE avec des profondes valeurs humanistes, H a été le moteur de nos deux associations l'ASOES et de MÉGAMIOUZ qui ont porté toutes nos grandes activités (1er mai, bingo, tournois de pétanque, les grands concerts de musique...) toujours dans l'objectif d'apporter notre solidarité alimentaire et logistique aux plus démunis et aux sinistrés des cyclones et autres (populations de Houaïlou, Yaté, Futuna, Vanuatu...). Sa dernière activité en date du 20 décembre 2024 où il a préparé un festin royal de Noël pour nos camarades adhérents sinistrés du 13 mai 2024 et de leurs enfants. Homme au grand cœur, beaucoup de camarades en grandes difficultés ont bénéficié de sa grande générosité.

OUI, il aura passé toute sa vie à rendre service aux autres et nous ne l'en remercierons jamais assez.

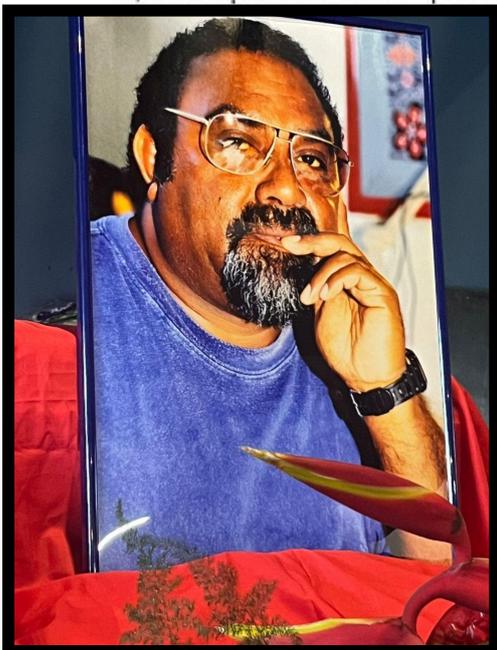
L'occasion lui a été donnée aussi d'occuper des postes politiques mais il n'a jamais voulu être dans la lumière car il n'était pas de la race des faux semblants et surtout il n'avait pas le tempérament de faire des compromis politiques car pour lui c'était impensable, indigne et du domaine de « pactiser avec le diable » surtout s'il fallait rogner sur les enjeux de la revendication pour l'IKS.

H, comme tant d'autres, tu t'en vas sans avoir vu l'indépendance de Kanaky pour laquelle tu as tant œuvré pendant les années 80...Tu fais partie du canal historique, te démarquant par ton intransigeance et qui n'a jamais pardonné les trahisons intestines de la mouvance indépendantiste... Tes premières déceptions prennent racines dans la mort de tonton Eloi le 12 janvier 1985 et la signature des accords Matignon-Oudinot, lesquels tu as combattu farouchement car tu as estimé que c'était une grosse mascarade... On connaît tous la suite de l'Histoire qui nous amène à la tenue du congrès du FLNKS à Saint-Louis le week-end dernier.

GRAND MERCI H et nous n'aurons jamais assez de mots pour te remercier... Il faudrait des jours entiers pour te rendre hommage, pour évoquer tes actions sociales, culturelles et humanitaires ainsi que ton parcours syndical et politique.

Chacun de nous a une anecdote avec toi et nous retiendrons ces moments passés ensemble.

H, bon repos bien mérité parmi les étoiles.



**HASTA SIEMPRE
MERCİ POUR TOUT**

**Le Bureau Confédéral
ATAPO Mélanie, présidente**



La rentrée scolaire du 17 février s'est faite dans un contexte particulièrement difficile : la situation coloniale habituelle bien sûr, accentuée par les conséquences économiques de la crise sociale et politique du printemps 2024 et par les décisions du gouvernement dépendantiste réactionnaire du gouvernement de la Province Sud.

Ces dernières sont discriminatoires, touchant en priorité les élèves les plus pauvres, donc en grande majorité les Kanak : 30% d'économies sur les bourses, diminution de l'aide pour la cantine, ainsi que de l'allocation de rentrée scolaire, suppression de l'aide au transport.

A ceci s'ajoute les difficultés organisationnelles liées aux mouvements de population de ces derniers mois : les changements d'établissement ont augmenté de 248% par l'an dernier. La Province Sud profite d'ailleurs de la crise pour rajouter de la précarité à la précarité : alors que les conditions de (sur)vie ont imposé de nombreuses migrations internes, elle exige 10 ans de présence pour l'éventuelle délivrance d'une bourse et refuse les attestations d'hébergement, niant ainsi tous les droits aux élèves accueilli-es par des grands-parents, oncles, tantes, etc. L'absence de transport collectif dans de nombreuses zones est une autre difficulté, qui affecte en priorité les plus modestes.



Selon l'Institut de la statistique et des études économiques (ISEE) de Nouvelle-Calédonie, et le niveau de vie médian des ménages non-Kanak est deux fois plus important que celui des ménages Kanak.



La décision de la Chambre criminelle de la Cour de cassation, prise le 28 janvier, a pour conséquence le **dessaisissement des juges d'instruction de Nouméa.**

L'affaire sera instruite à Paris. Le procureur général près la Cour d'appel de Nouméa avait refusé cette demande, d'où le recours à la Cour de cassation.

La demande des avocats de 8 des mis en examen était motivée par « l'éloignement des mis en cause, la lourdeur du dossier, les pressions politiques, le parti pris du ministère public au mépris de la présomption d'innocence ».



De nombreuses initiatives de soutien à la lutte du peuple Kanak ont lieu en France. Le site de notre collectif est un outil pour les faire connaître. Quelques exemples de ces dernières semaines :



Nous nous rassemblons au sein du collectif Solidarité Kanaky afin d'appuyer les luttes du peuple kanak ; notamment, les mouvements associatifs, syndicaux ou politiques qui agissent pour le droit à l'autodétermination des Kanak, pour l'indépendance de Kanaky. Nous combattons le colonialisme. Notre objectif est de faire connaître et comprendre la situation coloniale qui est celle de Kanaky, d'informer sur les luttes menées sur place, de soutenir les mouvements indépendantistes locaux. Cette action s'inscrit dans un cadre internationaliste et anticolonialiste global.

- Organisations membres du Collectif Solidarité Kanaky -

MKF (Mouvement Kanak en France), USTKE (Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités (en France), CNT (Confédération Nationale du Travail), SOLIDAIRES (Union syndicale Solidaires), STC (Sindacatu di i Travagliadori Corsi), AFASPA (Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique), ATTAC-France (Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne – France), FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s), FUIQP (Front Uni des Immigrations et des Quartiers populaires), SURVIE (Association Survie), UP (Union Pacifiste), ENSEMBLE !, GES (Gauche EcoSocialiste), NPA-L'anticapitaliste (Nouveau Parti Anticapitaliste-L'anticapitaliste), PCOF (Parti Communiste des Ouvriers de France), PEPS (Pour une Ecologie Populaire et Sociale), PIR (Parti des Indigènes de la République), RP (Révolution Permanente), UCL (Union Communiste Libertaire), Comité de soutien pour Kanaky - Bretagne Sud, Collectif Solidarité Kanaky Rouen.

